

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CITROEN	MA Série ML (CX Prestige injection)	CH 0170 75

Constructeur	Société Anonyme Automobiles CITROEN, Paris (F)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Type MA" et "Série ML" préfixe au No du châssis = "MA-ML-..ML..."		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite, en haut sur coffre de roue		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, en haut dans gouttière		
Ident. du moteur	"M23/..." à droite, à l'arrière sur le bloc-moteur, plaquette rivée		
Importateur princ.	CITROEN (SUISSE) SA, 27, route des Acacias, 1211 Genève 24		
Véhicule homologué	MA-ML-00ML 0 001	Signes fixes dans code du type	MA-ML-..ML

Chassis		Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			CITROEN
Transmission	mécanique synchronisée			Type
Nombre de vitesses	5 ou 3 *)	Entrainement	sur les roues AV	M23/...
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues (système à haute pression) régulateur selon charge sur les roues AR			Construction
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les roues AV (pinces séparées)			en ligne I
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Carburant
Ralentisseur	-			B
Contrôle 2 circ.	**)			Position
				avant
				Refroidiss.
				eau
				Alésage
				93,5
				Cylindrée
				2347
				Puissance en CV
				128 DIN
				à t/min
				4800
				Bruit à proximité
				85 dB/A
				à t/min
				3600 ***)
				Silencieux
				2 pots 575x205x110 / 500 x Ø 137 mm
				Mesure des gaz
				ECE-15: CO 1,7/2,1% à 850/800 t/min +)
				Déparasitage
				OCE, annexe 8, chiffre 4 = D

Carrosserie	limousine			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4			Poids à vide	995	480	1475
Ceintures sécurité	Ar4 (E)			Charge utile	135	215	350
Cale	-			Poids total	1130	695	1825
Antivol	verrouillage de la direction			Garantie fabr.	1925		
Nombre de places	t 5	av 2	centre ar 3	Dimens. pneus	185 HR 14	185 HR 14	(Variantes voir
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	- / 2,4	- / 1,9	remarques)
Longueur		4915	Empattements	Charge	1180	1000	
Largeur		1760		pour V max	210	210	
Hauteur		1360	Voie	Garantie poids remorquable avec frein	1300		
Porte à faux	lat.		av 1475	Garantie poids remorquable sans frein	735		
	av	1055	ar -	Garantie poids de l'ensemble	3225		
	ar	765	ar -	Poids remorquable testé	1300		
Distance volant - vers l'avant du véhicule			Braquage	Vitesse maximale selon le constructeur	189 *) km/h		
			g 11600	Vitesse maximale testée	km/h		
			d 11800				

Equipement §)
 Feux de route HCR H4 (E) ou HR H2 (E)
 Feux de croisement HCR H4 (E) ou C (E)
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E)
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)
 Catadiopres av I (E)
 Feux de gabarit av
 Feux complément.
 Eclairage plaque 2/ séparées au centre
 Essuie-glace 1/ balai avec/ sans lave-glace
 Avertisseurs SEIMA CH 5 1202 01
 FIAMM CH 5 0602 04
 ou d'autres modèles homologués.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CITROEN MA Série ML
 Homologation N° CH 0170 75
 Carrosserie limousine
 Places total 5 avant 2
 Poids à vide 1475 Carburant B
 Charge utile = CV-impôt 11,95
 Poids total 1925 Cylindrée 2347

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : sur demande mécanique synchronisée à 3 vitesses avec convertisseur de couple; verrouillage mécanique sur position "P"; V-max 181 km/h.
- **) Contrôle 2 circuits : baisse du niveau dans le réservoir de liquide (Niveau-code) et chute de la pression de service (Mano-contact) indiquée par lampe-témoin au tableau de bord; baisse de pression dans le circuit arrière par affaissement de la suspension arrière.
- ***) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche: méc. 5-vit. = 50 km/h; M3 ; iA 4,77 ; 76 dB/A
 conv. 3-vit. = 50 km/h; A2 ; iA 4,77 ; 76 dB/A
- +) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, à droite, en haut sur l'auvent.
- §) Equipement : feux de route halogènes admis avec des feux de croisement conventionnels (non halogènes) selon décision de la D.F.P. du 26.02.75.
 Le store à l'arrière doit être enlevé ou un retroviseur complémentaire monté à droite.
- Attelage : seuls sont admis l'attelage original CITROEN ou WESTFALIA type CX, testés et acceptés par la D.E.R. (Direction des Etudes et Recherches) de la maison CITROEN.

Remplace FH CH 0170 75 du 5.-9.7.1976
 Bruit / Mesure des gaz

Berne, 10.1.1979

Homologation fédérale des types de véhicules

La Ferté, 5. - 9.7.1976
 Lieu et date de l'homologation

Voiture
de tourisme

C I T R O E N

M A Série M L
(CX Prestige Injection)

CH 0170 75

Fiche complémentaire

I

Complément du 10.09.79 à la Ferté/Paris - Gau

à partir du No du châssis : MA-ML-00ML 6 201

Voie AV : 1514 mm